

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1595 du Dimanche 30 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGERIA, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ORGANISATION
NATIONALE DES JOURNALISTES ALGÉRIENS



**GUERRES DE QUATRIÈME GÉNÉRATION
L'ALGÉRIE MISE SUR LA FORMATION
ET LES RÉCITS NATIONAUX**

P. 7

WILAYA D'ALGER



**200 MILLIARDS DE CENTIMES
ALLOUÉS AU SECTEUR DE
L'HYDRAULIQUE**

P. 8



**JEUX MÉDITERRANÉENS
TARENTE-2026**



JUDO : MESSAOUD DRIS EN OR
FOOTBALL (U21) :
**L'ALGÉRIE ÉCARTE LE MAROC
ET REJOINT LA TUNISIE EN FINALE**

P. 14

APRÈS LES INCENDIES MEURTRIERS QUI ONT FRAPPÉ PLUSIEURS WILAYAS

LE PAYS EN DEUIL, L'ÉTAT MOBILISÉ

La tragédie des incendies qui ont frappé plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays a endeuillé l'Algérie. Face à cette épreuve, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses condoléances aux familles des victimes et décrété trois jours de deuil national, avec mise en berne de l'emblème national et annulation des manifestations festives et compétitions sportives nationales. Sur le terrain, les secours, les services de l'État et les équipes médicales ont poursuivi leur mobilisation pour contenir les flammes, secourir les populations et prendre en charge les blessés et les sinistrés.



**LE CHEF DE L'ÉTAT
AU CHEVET DES BLESSÉS**

Pp. 3, 4, 5 et 6

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

HYDROCARBURES

SONATRACH ET LA SOCIÉTÉ CHINOISE SINOPEC SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE



Sonatrach et la société chinoise Sinopec ont procédé, vendredi dernier à Pékin, à la signature d'un protocole d'entente à l'effet d'examiner les possibilités de coopération dans des domaines d'intérêt commun, tels que les projets liés aux hydrocarbures conventionnels et non conventionnels, le développement des réservoirs complexes, ainsi qu'à la pétrochimie et l'hélium, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Le protocole d'entente porte également sur les domaines de l'ingénierie pétrolière, des énergies renouvelables et des nouvelles technologies associées, ainsi que le développement des compétences, souligne la même source. La cérémonie de signature a été tenue, en marge de la visite qu'effectue

actuellement le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, en Chine, accompagné d'une délégation de haut niveau. Selon le document, ce protocole s'inscrit dans la continuité des travaux et des actions menés dans le cadre du protocole d'entente signé en 2024 entre Sonatrach et Sinopec, dont les résultats ont permis d'identifier des opportunités d'intérêt mutuel et de mettre en œuvre des actions concrètes.

Il vise également "à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre leur coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures", ajoute la même source.

TIARET LÂCHER DE 400 PERDRIX DANS LA FORÊT DE TAGDEM

Au moins 400 perdrix ont été lâchées dans la forêt de Tagdem, dans la wilaya de Tiaret, dans le but de développer la faune sauvage et de préserver la biodiversité, a-t-on appris, mercredi dernier, auprès de la Conservation des forêts.

Le chef du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Abdelkader Abidi, a souligné que cette opération, menée mardi dernier, en présence de représentants de plusieurs organismes, notamment du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), qui a fourni les oiseaux, ainsi que des services de sécurité et de la Fédération de wilaya des chasseurs, s'inscrit dans le cadre du plan de la Conservation des forêts visant à développer la faune



au sein du milieu forestier et à préserver la biodiversité. Il a ajouté que le choix de la forêt de Tagdem pour accueillir cette opération s'explique principalement par le fait qu'il s'agit d'une zone interdite à la chasse, mais également par les conditions favorables qu'elle offre à la reproduction de la perdrix, notamment en matière de disponibilité en eau et en nourriture. M. Abidi a souligné que la protection et le suivi de ces oiseaux pourraient contribuer, à l'avenir, à assurer la disponibilité de gibier au profit des chasseurs dans les forêts avoisinantes.

Il a également relevé que la présence des responsables de la Fédération de wilaya des chasseurs témoigne de leur prise de conscience quant à l'importance de soutenir ce type d'initiatives et de leur volonté de coopérer avec les différents organismes pour lutter contre le braconnage, tout en contribuant à créer les conditions favorables au développement et à la protection de cette richesse faunistique. Cette démarche revêt une importance particulière, compte tenu des fluctuations climatiques que connaît la région, notamment les perturbations météorologiques durant l'hiver et les fortes températures enregistrées en été.

CONSTANTINE OUVERTURE DE 12 ESPACES DE VENTE DE FOURNITURES SCOLAIRES À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

Douze espaces dédiés à l'exposition et la vente de fournitures scolaires seront ouverts à partir du 1^{er} septembre prochain dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'initiative vise à permettre aux élèves et à leurs parents de s'approvisionner en fournitures scolaires dans les meilleures conditions, notamment à travers la mise à disposition d'un large éventail de produits à des prix concurrentiels, afin de contribuer à la maîtrise des dépenses liées à la rentrée scolaire, a précisé la même source.

Les espaces mis en place réuniront différents intervenants du secteur, notamment des producteurs et des distributeurs de fournitures scolaires, des grossistes, ainsi que des artisans et des familles

productrices, offrant ainsi une diversité de produits répondant aux besoins des élèves et des établissements scolaires, selon la même source.

Les douze espaces seront répartis entre les communes de Constantine, d'El Khroub, d'Ouled Rahmoun, d'Aïn Abid, de Ben Badis et de Didouche-Mourad, ainsi que la circonscription administrative Ali-Mendjeli et la localité de Bounouara. L'initiative devrait également s'étendre à d'autres communes dans les prochains jours, en fonction des besoins et de l'organisation de l'opération, a-t-on affirmé. L'ouverture de ces espaces intervient dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire et vise à assurer une disponibilité suffisante des fournitures scolaires tout en favorisant des conditions d'achat accessibles aux familles des élèves.

BLIDA LE MEURTRE D'UN ENFANT DE 5 ANS ÉLUCIDÉ

Les services de la Gendarmerie nationale de Blida ont réussi à élucider, dans un bref délai, une affaire de meurtre dont a été victime un enfant de cinq ans, dont le corps a été retrouvé calciné.

Selon la même source, les auteurs présumés avaient tenté de brouiller les pistes en mettant en scène une fausse affaire d'enlèvement. Les faits remontent au 23 août dernier, lorsque les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chebli ont reçu un signalement faisant état de la disparition d'un enfant dans des circonstances mystérieuses.

Une enquête a immédiatement été ouverte et d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour retrouver l'enfant. Peu après, les services de sécurité ont été informés de la découverte



d'un corps calciné au lieu-dit « El Aïoun ». Une patrouille a aussitôt été dépêchée sur les lieux, avec le renfort de la cellule de la Police scientifique et

technique. Grâce à l'exploitation des différents moyens techniques, les enquêteurs sont parvenus à identifier le corps calciné, qui s'est avéré être celui de l'enfant porté disparu. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, et après accomplissement des procédures légales, quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans cette affaire, dont une femme, ont été arrêtées. Elles sont âgées de 27 à 60 ans. Un cinquième suspect est toujours en fuite. Deux véhicules et une motocyclette qui auraient été utilisés pour commettre le crime ont également été saisis.

Les quatre suspects arrêtés seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Bouid Zineb

Amine A.
O. M.
Djaffar Chilaab
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

APRÈS LES INCENDIES MEURTRIERS QUI ONT FRAPPÉ PLUSIEURS WILAYAS

LE PAYS EN DEUIL, L'ÉTAT MOBILISÉ

La tragédie des incendies qui ont frappé plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays a endeuillé l'Algérie. Face à cette épreuve, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances aux familles des victimes et décrété trois jours de deuil national, avec mise en berne de l'emblème national et annulation des manifestations festives et compétitions sportives nationales. Sur le terrain, les secours, les services de l'État et les équipes médicales ont poursuivi leur mobilisation pour circonscrire les flammes, secourir les populations et prendre en charge les blessés et les sinistrés.



L'Algérie s'est réveillée, vendredi dernier, dans la douleur, après une journée de jeudi particulièrement éprouvante, marquée par la propagation de plusieurs incendies dans différentes wilayas du centre et de l'est du pays. Les flammes, attisées par des conditions météorologiques difficiles, ont frappé plusieurs régions, provoquant des pertes humaines, des blessés, des évacuations et d'importants dégâts. En quelques heures, la catastrophe a pris une dimension nationale, mobilisant les services de secours, les autorités locales, les établissements hospitaliers, les services de sécurité et les structures de solidarité.

Devant cette tragédie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi dernier, un message de condoléances aux familles des victimes. Le chef de l'État a fait part de sa profonde douleur devant la perte de plusieurs citoyens dans les incendies déclarés dans certaines wilayas du centre et de l'est du pays, exprimant sa compassion aux familles endeuillées et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Dans son message, le Président Tebboune a également souligné la dureté de cette nouvelle épreuve, intervenue alors que le processus d'indemnisation des sinistrés des précédents incendies avait déjà été engagé. Face à cette nouvelle tragédie, il a appelé à entourer les victimes de miséricorde et les familles touchées de patience et de réconfort.

TROIS JOURS DE DEUIL POUR TOUTE UNE NATION

La décision présidentielle est venue donner une dimension nationale au recueillement. Le président de la République a décrété trois jours de deuil national à compter de jeudi dernier, en hommage aux victimes de cette tragédie. Durant cette période, l'emblème national est mis en berne sur l'ensemble du territoire national et les manifestations festives, ainsi que les compétitions sportives nationales sont annulées.

Le geste dépasse ainsi le cadre des seules régions touchées. Il traduit la solidarité de l'ensemble du pays avec les familles qui ont perdu des proches et avec les populations frappées par les incen-

dies. Pendant trois jours, le deuil devient national, alors que les opérations d'intervention se poursuivent sur le terrain.

Cette décision intervient dans un contexte où les équipes de secours étaient encore engagées dans la lutte contre plusieurs foyers. La situation restait particulièrement difficile dans plusieurs wilayas de l'est et du nord-est du pays, où les incendies continuaient de mobiliser d'importants moyens humains et matériels.

Les chiffres communiqués par la Protection civile permettent de mesurer l'ampleur de la situation. Dans son bilan couvrant la période de jeudi à vendredi derniers à 7h00, la Direction générale de la Protection civile faisait état de 174 incendies enregistrés à travers plusieurs wilayas, dont 110 avaient été éteints. Les opérations se poursuivaient pour les 64 autres foyers restants.

Les foyers encore actifs étaient notamment recensés à Jijel, Skikda, El Tarf, Guelma, Annaba, Béjaïa, Bouira, Mila, Tébessa et Constantine. Jijel figurait parmi les wilayas particulièrement affectées, avec plusieurs foyers toujours en cours.

Quelques heures plus tard, dans un autre bilan arrêté vendredi dernier à 13h00, la Protection civile recensait 97 incendies au cours des dernières 24 heures, dont 68 avaient été éteints et 29 faisaient encore l'objet d'opérations d'extinction. Ces incendies concernaient notamment Skikda, Guelma, Béjaïa, Jijel, Tizi Ouzou, Annaba, Mila, Souk-Ahras, El Tarf, Tébessa, Sétif, Constantine, Bouira, Médéa et Djelfa.

LA COURSE CONTRE LES FLAMMES

Derrière ces chiffres se trouve une mobilisation continue des équipes d'intervention. Pompiers, services de sécurité, personnels médicaux et différents intervenants ont été engagés pour tenter de contenir les incendies, protéger les populations et empêcher la progression des flammes vers les zones habitées.

Les conditions météorologiques ont cependant compliqué la tâche des équipes. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports,

Saïd Sayoud, a indiqué que plus de 70 % des incendies avaient été maîtrisés. Il a toutefois expliqué que la hausse des températures, la force et l'intensité des vents, ainsi que la forte concentration de fumée avaient rendu plus difficile l'utilisation des moyens aériens dans les opérations d'extinction.

Dans ces circonstances, la protection des populations est demeurée la priorité. Les personnes exposées aux risques ont été évacuées vers des endroits sûrs, pendant que les équipes de secours poursuivaient leur intervention au niveau des zones touchées.

La wilaya de Jijel a été au cœur de cette mobilisation. Chargé par le président de la République, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est rendu jeudi dernier dans cette wilaya afin de suivre personnellement l'évolution de la situation, constater les conséquences des incendies et s'enquérir des opérations d'intervention et d'extinction.

Accompagné d'une délégation ministérielle, le Premier ministre s'est rendu dans plusieurs établissements hospitaliers ayant accueilli les blessés, notamment à Jijel, Taher et El Milia. Il s'est informé de leur état de santé, des soins qui leur étaient prodigués et des moyens mobilisés pour assurer leur prise en charge.

Au cours de cette visite, il a insisté sur la nécessité de fournir tous les soins nécessaires aux blessés et de poursuivre leur suivi médical jusqu'à leur rétablissement. Il a également réaffirmé la mobilisation de l'ensemble des moyens et ressources nécessaires pour garantir une prise en charge optimale.

À El Milia, le Premier ministre s'est rendu au chevet des blessés à l'établissement public hospitalier Bachir-Mentouri.

Sur instruction du président de la République, il a suivi les conditions de prise en charge des personnes touchées et insisté notamment sur l'accompagnement psychologique des blessés et le transfert des cas critiques vers les grands établissements hospitaliers.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a de son côté assuré que la prise en charge des blessés se déroulait dans les meilleures

conditions. Certains blessés devaient être transférés vers l'hôpital des grands brûlés Saïd-Chibane, à Zéralda, pour recevoir les soins appropriés.

L'ÉTAT AU CHEVET DES VICTIMES ET DES SINISTRÉS

Au-delà de l'urgence liée à l'extinction des incendies, les autorités ont engagé la prise en charge des populations touchées.

Le Premier ministre a souligné que, conformément aux orientations du président de la République, une attention particulière était accordée aux blessés, aux sinistrés et aux familles des victimes. L'État devait poursuivre leur accompagnement et prendre en charge leurs préoccupations, tout en mobilisant les moyens nécessaires pour remédier aux conséquences des incendies.

Le déplacement gouvernemental ne s'est pas limité aux établissements hospitaliers. À Mechat, dans la région d'El Milia, le Premier ministre a pris connaissance de la situation générale des incendies, de leur évolution et des efforts déployés pour contenir les foyers et limiter leur propagation.

Il a également inspecté plusieurs zones touchées afin d'évaluer l'ampleur des dégâts, de constater les conditions d'intervention et de s'enquérir des moyens humains et matériels engagés. La nécessité de maintenir la coordination entre les différents services a été soulignée, avec une priorité constante : protéger les citoyens.

Dans le même temps, une question essentielle s'est imposée : celle de l'origine de ces incendies.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé, depuis Taher, l'ouverture d'enquêtes approfondies afin de déterminer les causes des incendies. Cette décision intervient notamment en raison de l'ampleur de la situation et du nombre important de foyers qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas pratiquement au même moment. Les services de sécurité ont ainsi été chargés de faire la lumière sur les circonstances du déclenchement de ces incendies.

suite en page 4

APRÈS LES INCENDIES MEURTRIERS QUI ONT FRAPPÉ PLUSIEURS WILAYAS

suite de la page 3

Une fois l'urgence passée, ces enquêtes devront permettre de déterminer les circonstances exactes des départs de feu et d'établir les responsabilités éventuelles.

LA SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS

Dans cette épreuve, la mobilisation n'a pas été uniquement institutionnelle. Elle s'est également traduite par un large mouvement de solidarité.

Le Croissant-Rouge algérien a activé son dispositif d'intervention sur le terrain afin d'appuyer les efforts de l'État et de venir en aide aux familles sinistrées. Ses moyens humains et logistiques ont été mobilisés dans les wilayas touchées. Des convois de solidarité chargés d'équipements et de produits de première nécessité ont été dirigés vers les zones affectées.

Douze ambulances et plusieurs véhicules ont également été mobilisés. Des équipes d'intervention issues des comités du Croissant-Rouge algérien de Bordj-Bou-Arredj, Constantine, Sétif et Tizi Ouzou ont été dépêchées notamment vers Jijel et Béjaïa afin de contribuer aux opérations de secours, d'accompagner les sinistrés et de renforcer les efforts engagés sur le terrain.

Le secteur de la solidarité nationale a, lui aussi, activé ses dispositifs. Une cellule de suivi installée au niveau central assure la coordination des interventions dans les wilayas touchées.

L'objectif est de garantir une prise en charge efficace des sinistrés et d'assurer la continuité de l'accompagnement psychosocial en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés.

Des cellules de solidarité de proximité ont notamment été mobilisées à Jijel, Béjaïa, Mila et Tizi Ouzou pour accompagner les personnes et les familles évacuées vers des espaces sûrs. Elles restent mobilisées afin de soutenir les familles touchées et de répondre à leurs besoins en coordination avec les autorités locales et les services de la Protection civile.

JIJEL, VENDREDI, ENTRE DOULEUR ET RECUEILLEMENT

Vendredi dernier, alors que les opérations se poursuivaient dans plusieurs régions, la wilaya de Jijel a vécu un moment particulièrement douloureux : celui des funérailles des victimes.

Chargé par le président de la République, le Premier ministre Sifi Ghrieb a assisté aux obsèques des victimes des incendies qui ont frappé la wilaya.

Les funérailles se sont déroulées au cimetière Dar El-Baka, dans la localité de Djemaâ Beni Habibi, en présence des familles, des autorités locales et d'une foule nombreuse de citoyens venus partager la douleur des proches et témoigner leur solidarité.

Dans une atmosphère de tristesse et de recueillement, les dépouilles ont été inhumées, donnant une dimension particulièrement poignante à cette journée de deuil. La scène a également illustré l'élan de solidarité exprimé par les citoyens à Jijel et à travers les différentes régions du pays.

Présent au nom du président de la République, le Premier ministre s'est recueilli à la mémoire des victimes, priant Allah Tout-Puissant de leur accorder Sa Miséricorde et de donner patience et réconfort à leurs proches. Il a également prié pour le prompt rétablissement des blessés et pour la préservation de l'Algérie et de son peuple.

UN PAYS UNI DANS L'ÉPREUVE

Dans les mosquées, le prêche du vendredi a également été consacré à cette douloureuse épreuve. Les imams ont appelé les fidèles à faire preuve d'entraide et de solidarité avec les sinistrés et les familles des victimes.

Cet appel est venu prolonger un mouvement de solidarité déjà visible sur le terrain. Les imams ont insisté sur l'importance d'accompagner les familles touchées, de leur apporter aide et assistance et de poursuivre cet élan de fraternité.

Ainsi, au moment où les drapeaux étaient mis en berne à travers le pays, la solidarité devenait l'autre visage de cette tragédie. Secouristes, médecins, agents de sécurité, personnels de la solidarité, bénévoles et citoyens se sont retrouvés autour d'un même impératif : sauver des vies, protéger les populations et soutenir ceux qui ont tout perdu ou qui ont été directement touchés.

Pour le gouvernement, la mobilisation devait se poursuivre jusqu'à la maîtrise des derniers foyers, puis laisser place à une autre étape : celle de l'évaluation des dégâts, de l'accompagnement des sinistrés, de la reconstruction et de la recherche des causes.

Les deux journées de jeudi et vendredi derniers auront ainsi marqué le pays par la violence des incendies, mais aussi par une forte mobilisation collective. La décision du Président Tebboune de décréter trois jours de deuil national a placé cette tragédie au cœur du recueillement de toute la nation.

Aujourd'hui, alors que le pays observe encore ce temps de deuil, l'urgence demeure sur plusieurs fronts : préserver les populations, achever la maîtrise des incendies, soigner les blessés, accompagner les familles sinistrées et faire toute la lumière sur les circonstances de cette tragédie.

Derrière les flammes, ce sont des familles endeuillées, des populations éprouvées et des territoires meurtris. Mais face à l'épreuve, l'Algérie a également montré le visage d'une nation solidaire, où l'État, les secours et les citoyens se mobilisent côte à côte.

ALGER 16



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: «AGIR VITE POUR LES SINISTRÉS»



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, avait indiqué, vendredi dernier, dans la wilaya de Jijel, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour garantir une prise en charge totale des blessés et des sinistrés des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays et répondre "dans les plus brefs délais" aux préoccupations et besoins exprimés par les citoyens.

Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite dans la wilaya de Jijel, le Premier ministre a précisé que le président de la République a donné des instructions pour "garantir une prise en charge totale des blessés et des sinistrés", assurant que l'ensemble des préoccupations et des besoins des citoyens relevés lors des rencontres tenues depuis hier avec les autorités locales et les ministres concernés, "seront satisfaites dans les plus brefs délais".

M. Sifi Ghrieb a, par la même occasion, présenté, au nom du président de la République et au nom du gouvernement et du peuple algériens, ses sincères condoléances aux familles des victimes des incendies ayant touché plusieurs wilayas, notamment Jijel, Skikda, Tizi Ouzou et Béjaïa, priant Allah Tout-Puissant d'accorder Sa Sainte Miséricorde aux victimes et un prompt rétablissement aux blessés.

APS

FEUX : SITUATION STABILISÉE

Le sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a indiqué, vendredi dernier, que la situation des incendies enregistrés dans plusieurs régions du pays est "stable", y compris dans la wilaya de Jijel, où "les principaux feux ont été définitivement éteints". Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant-colonel Bernaoui a précisé que les services de la Protection civile poursuivaient actuellement les opérations d'extinction des foyers résiduels et des braises, soulignant que "les principaux feux ont été définitivement éteints, ce qui rend la situation très stable à travers l'ensemble du territoire national". Dans ce contexte, il a rappelé que la DGPC a enregistré, au cours des trois derniers jours, 439 incendies, dont 97 durant les dernières 24 heures, dont 68 ont été circonscrits jusqu'à vendredi dernier à 13h00, tandis que les opérations d'extinction se poursuivent pour venir à bout des 29 autres foyers résiduels. Le lieutenant-colonel Bernaoui a relevé que les opérations d'extinction des incendies ont été menées dans des conditions météorologiques difficiles, marquées par une forte hausse des températures et des vents violents, des facteurs ayant favorisé la propagation rapide des

flammes et l'extension des superficies touchées.

La wilaya de Jijel a enregistré le déclenchement de 13 incendies et la situation demeure "sous surveillance permanente, notamment au niveau de certains foyers encore actifs", a ajouté le lieutenant-colonel Bernaoui, précisant que les moyens opérationnels ont été renforcés par des détachements régionaux de soutien, notamment de la wilaya de Sétif et de l'Unité nationale de formation et d'intervention, ainsi que par des renforts supplémentaires provenant d'autres wilayas, après l'amélioration de la situation dans les régions précédemment touchées par les incendies. Au pic des interventions, plus de 520 agents ont été mobilisés, avec la mise à disposition de 56 camions d'extinction, déployés à travers les différents fronts et zones d'incendie.

Le responsable a également fait savoir qu'avec l'amélioration des conditions météorologiques et la stabilisation des facteurs climatiques, les opérations d'intervention aérienne ont repris avec la participation d'avions bombardiers d'eau et d'hélicoptères de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont contribué aux opérations d'intervention dans les différentes régions touchées.

APS

INCENDIES DANS CERTAINES WILAYAS DU PAYS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
AU CHEVET DES BLESSÉS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu à l'hôpital des grands brûlés de Zéralda à Alger pour s'enquérir de l'état de santé des personnes blessées évacuées des wilayas touchées par les récents incendies.

Lors de cette visite, le président Tebboune s'est notamment enquis de l'état de plusieurs blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants, victimes des incendies ayant frappé plusieurs régions du pays. Le chef de l'État a échangé avec les patients et les a rassurés quant à leur prise en charge, soulignant que les équipes médicales déploient tous les efforts nécessaires afin de leur assurer les meilleurs soins et un accompagnement optimal.

Le président Tebboune était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSENTE
SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES VICTIMES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi dernier, un message de condoléances aux familles des victimes des incendies survenus dans certaines wilayas du centre et de l'est du pays.

"Le cœur est accablé par la douleur et l'âme est remplie de tristesse suite à la tragédie qui a coûté la vie à plusieurs de nos concitoyens dans les incendies qui se sont déclarés dans certaines wilayas du centre et de l'est de notre chère patrie", lit-on dans le message de condoléances. "C'est une période difficile que nous traversons tous après que les flammes ont surpris nos

concitoyens, alors même que nous avons entamé l'indemnisation des sinistrés des précédents foyers d'incendie éteints...

Face à cette douloureuse circonstance, je ne peux que m'incliner avec déférence à la mémoire de nos concitoyens victimes de cette tragédie, priant Dieu d'entourer leurs âmes de Sa Miséricorde et de nous prêter patience face à cette épreuve", a poursuivi le président de la République dans son message. "Je tiens également à adresser mes sincères condoléances et ma profonde compassion à toutes les familles endeuillées par ce drame, priant Allah Tout-

Puissant d'entourer les victimes de Sa Sainte Miséricorde, de les accueillir en Son Vaste Paradis parmi les martyrs et les justes de Ses serviteurs, de prêter patience et réconfort à leurs proches et d'accorder un prompt rétablissement aux blessés. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons." "Suite à cette douloureuse épreuve, je décrète un deuil national de trois jours, à compter de ce jour, avec mise en berne de l'emblème national sur l'ensemble du territoire national et annulation de toutes les manifestations festives et compétitions sportives nationales", a conclu le président de la République.

REPRISE DES INTERVENTIONS AÉRIENNES SUITE À L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

LA SITUATION EST STABLE À JIJEL

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a assuré vendredi dernier depuis la wilaya de Jijel que la situation est dorénavant stable dans la wilaya après les incendies enregistrés.

En visite sur place, le Premier ministre a déclaré à la presse que l'amélioration de la météo a rendu possible la reprise des largages par voie aérienne, tout en soulignant le retour au calme et à la stabilité dans la wilaya de Jijel.

M. Ghrieb a précisé que les violentes intempéries de ces dernières 48 heures, caractérisées par des rafales de vent soufflant entre 80 et 100 km/h, avaient immobilisé la flotte des avions



bombardiers d'eau.

Par ailleurs, le Premier ministre a tenu à saluer la forte mobilisation citoyenne face à cette épreuve, insistant sur le fait que la solidarité

nationale face aux crises est une tradition ancrée chez les Algériens : peuple, gouvernement et armée unis, qui répondent toujours présents pour défendre leur patrie.

Il a également exprimé sa gratitude envers l'ensemble des acteurs mobilisés face aux incendies et auprès des sinistrés : Protection civile, Armée nationale populaire, Gendarmerie nationale, Sûreté nationale, autorités locales, société civile et citoyens bénévoles, pour leur action décisive.

Finalement, après avoir renouvelé ses condoléances aux familles des victimes et exprimé ses vœux de prompt rétablissement aux victimes, M. Sifi Ghrieb a affirmé que les zones escarpées détruites par les incendies « seront reboisées et reverdiront », insistant sur le fait que la reforestation de ces territoires relève d'une volonté inébranlable à laquelle il ne sera pas renoncé.

Bouid Zineb

LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE DES FAMILLES DE VICTIMES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a rencontré, vendredi dernier à Jijel, des familles de victimes des incendies enregistrés dans la wilaya, leur réitérant l'engagement de l'État à les accompagner et à prendre en charge leurs préoccupations.

Après avoir assisté, aux côtés de membres du gouvernement, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

aux funérailles des victimes des incendies enregistrés dans la wilaya de Jijel, le Premier ministre a rencontré, au Centre culturel de la commune de Djemaâ Beni Habibi, des familles de victimes, auxquelles il a transmis les condoléances du président de la République, tout en les assurant de son soutien et de sa solidarité. Le Premier ministre a réitéré "l'engagement de l'État à les

accompagner, à prendre en charge leurs préoccupations et à prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires pour atténuer les effets de cette tragédie". M. Sifi Ghrieb a également écouté les préoccupations et les besoins des familles des victimes, assurant que "les pouvoirs publics leur accorderont toute l'attention requise et veilleront à leur prise en charge dans les plus brefs délais". APS

INCENDIES DE FORÊT

LA DISTRIBUTION DES AIDES AUX FAMILLES SINISTRÉES SE POURSUIT

Les services du secteur de la solidarité nationale dans la wilaya de Jijel poursuivent leurs interventions sur le terrain au profit des familles sinistrées par les incendies à travers la distribution d'aides et la prise en charge des besoins essentiels et d'urgence de la population, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Ces interventions concentrées à travers le territoire de la wilaya de Jijel, menées conformément aux instructions de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, consistent notamment à "fournir des aides en nature et la satisfaction des besoins primaires et urgents de la population à travers le déplacement sur le terrain des cellules de proximité de solidarité vers les régions sinistrées afin d'acheminer les aides aux familles ciblées et de les distribuer en fonction des besoins et des priorités



établis sur le terrain", a précisé le communiqué. Dans ce cadre, "l'équipe spécialisée chargée de l'opération de prise en charge poursuit la mise en œuvre du plan d'action tracé, consistant à cibler les familles, à constater leurs situations et à évaluer les pertes et les dégâts enregistrés, en

coordination avec les services et les parties concernés, outre le recensement des besoins et la définition des priorités". Cette opération vise, ajoute le communiqué, à "établir les données sur le terrain et à fournir des aides sur la base d'une évaluation précise des besoins des sinistrés, tout en

assurant l'accompagnement de leur situation dans ces circonstances exceptionnelles, ainsi qu'un soutien et un accompagnement psychologique et social, notamment pour les cas nécessitant un suivi particulier". Dans le cadre du renforcement de la mobilisation de solidarité et de la coordination des efforts entre les différents services du secteur, "la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Jijel

poursuit la réception des aides en nature acheminées par les directions de l'action sociale et de la solidarité des différentes wilayas du pays, ainsi que leur organisation et leur orientation, afin de garantir leur distribution aux familles et populations sinistrées", précise la même source.

R. N.

PROTECTION CIVILE

EXTINCTION DE 118 INCENDIES SUR 123 AU COURS DES DERNIÈRES 24H

Les unités de la Protection civile ont réussi à éteindre, au cours des dernières 24 heures, jusqu'à hier à 7h00, 118 incendies sur les 123 enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). "Les opérations d'extinction se poursuivent pour les cinq autres dans les wilayas de Jijel (2), Sétif (2) et Tébessa (1)", ajoute le bilan. S'agissant du feu de

forêt dans la commune de Texenna (wilaya de Jijel), au lieu-dit "Mechtat El Messa", le bilan fait état de "l'évacuation de certaines familles de leurs habitations à titre préventif, en sus du renforcement des équipes d'intervention par deux avions de type AT-802, avant d'écarter le danger et de permettre le retour des habitants chez eux". APS

DES STATIONS MOBILES POUR RÉTABLIR LES COMMUNICATIONS

Après la maîtrise des incendies et l'autorisation d'accès aux zones touchées, les services du ministère de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, ont entamé hier une opération de renforcement des réseaux de communication dans les régions sinistrées. En effet, et selon un communiqué du ministère, des stations mobiles de télécommunications ont commencé à être déployées afin de remplacer les équipements endommagés ou hors service et d'assurer la continuité des

services de téléphonie et d'Internet. « En cas de besoin, certaines stations mobiles actuellement exploitées temporairement au niveau des plages seront également redéployées vers les zones affectées afin de renforcer la couverture et rétablir rapidement les communications », indique la même source, qui précise que cette mesure vise notamment à permettre aux services de sécurité, à la Protection civile, aux équipes de secours et aux différents intervenants sur le terrain de disposer de moyens de communication rapides et stables,

indispensables pour assurer une coordination efficace des opérations d'intervention et de secours. Par ailleurs, le ministre de la Poste et des Télécommunications a donné des instructions aux opérateurs afin de mettre en place, à titre temporaire, la gratuité des services de téléphonie et d'Internet au profit des citoyens des zones touchées par les incendies. Cette mesure vise à faciliter les communications des habitants et à leur permettre de rester en contact avec leurs proches et les différents services durant cette période difficile.

LES CITOYENS APPELÉS À ÉVITER LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Les services de la Protection civile de la wilaya de Jijel ont appelé, au regard de la situation qui prévaut actuellement dans la région, l'ensemble des citoyens à éviter de se déplacer vers les zones touchées par les incendies, et ce, afin de préserver leur sécurité. Dans un appel adressé à la population, les mêmes services ont également exhorté les habitants résidant à proximité des zones actuellement touchées par les feux à coopérer avec les autorités et à procéder à

l'évacuation de leurs habitations. La Protection civile recommande ainsi une évacuation volontaire et préventive des logements, sans attendre, afin de protéger les vies humaines et d'éviter tout risque lié à la propagation des incendies. Les citoyens ont, par ailleurs, été mis en garde contre toute prise de risque ou tentative de se rendre dans les zones sinistrées, qui pourraient présenter un danger pour leur sécurité.

QUATRE BLESSÉS DE BÉJAÏA ÉVACUÉS PAR VOIE AÉRIENNE VERS L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA À ALGER

Quatre (4) personnes grièvement brûlées dans les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays, qui recevaient des soins au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Souk El Ténine (wilaya de Béjaïa), ont été évacuées jeudi dernier par voie aérienne vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda (Alger), a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. "Dans le cadre de la prise en charge médicale des blessés dans les incendies enregistrés dans la wilaya de Béjaïa, quatre (4) personnes grièvement brûlées, qui recevaient des soins au niveau de l'EPH de Souk El Ténine, ont été évacuées vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda dans la wilaya d'Alger", précise le communiqué.

"L'évacuation a été effectuée par voie aérienne à bord d'un hélicoptère de la Protection civile, en coordination avec les services de santé concernés, afin d'assurer le transfert des blessés dans les meilleures conditions et de leur permettre de poursuivre leur traitement et de bénéficier d'une prise en charge médicale spécialisée", selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de "la prise en charge rapide et efficace des blessés des suites des incendies" et de "la mobilisation de tous les moyens et ressources nécessaires pour la prise en charge des cas graves", conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ORGANISATION NATIONALE DES JOURNALISTES ALGÉRIENS

GUERRES DE QUATRIÈME GÉNÉRATION

L'ALGÉRIE MISE SUR LA FORMATION ET LES RÉCITS NATIONAUX

À l'heure où une information, une image ou une vidéo peuvent faire le tour du monde en quelques secondes, la bataille ne se joue plus seulement sur le terrain médiatique. Elle se déplace désormais vers les perceptions, les convictions et les esprits. C'est dans ce contexte que des participants à l'université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), dont les travaux ont débuté vendredi dernier à Oran, ont appelé à renforcer les capacités nationales et à former des compétences nationales, en matière de récits.

Le sujet s'est notamment invité au cœur des travaux de cette première édition, consacrée aux enjeux auxquels sont confrontés les médias dans un environnement informationnel en constante mutation.

Lors d'un atelier intitulé "Les guerres cognitives... le cerveau comme nouveau champ de bataille", le Dr Ahmed Bensâada a expliqué que les nouvelles formes de confrontation constituent désormais un domaine pris en charge par des cellules spécialisées au sein de plusieurs grandes puissances. Selon lui, les guerres perceptives et cognitives ne cherchent plus uniquement à modifier ou à manipuler l'information. Elles visent également à agir sur la manière dont les individus perçoivent leur environnement, pensent et construisent leurs convictions. Face à cette évolution, il a insisté sur l'importance de développer des récits nationaux capables de préserver les intérêts, l'identité, la culture, l'histoire et la souveraineté du pays. Cette nouvelle réalité impose, selon le spécialiste, de croiser plusieurs disciplines. Psychologie, sociologie, informatique, intelligence artificielle ou encore analyse des mégadonnées sont désormais mobilisées dans les mécanismes modernes d'influence. Le défi dépasse ainsi largement le seul cadre des médias. Il concerne aussi la capacité à comprendre les ressorts psychologiques et technologiques qui permettent aujourd'hui de construire, orienter et diffuser des récits auprès de larges audiences. Dans ce contexte, le journaliste est lui aussi appelé à faire évoluer ses compétences. Ahmed Bensâada a souligné la nécessité de compléter la formation traditionnelle aux



techniques rédactionnelles par une connaissance des mécanismes des guerres perceptives, des modes de production et d'orientation de l'information, ainsi que des méthodes permettant de traiter les récits visant la société. Cette transformation du paysage informationnel a également été relevée par le président de l'Organisation nationale des journalistes algériens, Slimane Abdouche. Dans une allocution prononcée à cette occasion, il a expliqué que le choix du thème "Les médias nationaux face aux guerres des récits" pour cette première édition de l'université d'été n'était pas fortuit. La bataille médiatique, a-t-il estimé, ne se limite plus à transmettre

l'information ou à commenter les événements. Elle constitue désormais une confrontation autour des esprits, de la conscience et de la construction de l'opinion publique. Le responsable a également relevé que la nature des guerres avait profondément évolué, l'information étant elle-même devenue un terrain de confrontation. De son côté, le secrétaire général de l'Union des travailleurs sahraouis, Nefââ Ahmed, a mis en avant, dans une allocution, la place de l'Algérie en tant que bastion de la liberté et soutien constant aux causes de libération, notamment les causes sahraouie et palestinienne. Il a également évoqué les efforts déployés par les journalistes

algériens depuis les années 1970 pour révéler les contrevérités et contrer les tentatives d'effacement de la vérité. Organisée sur deux jours à Oran, cette manifestation réunit de nombreux journalistes et experts venus de différentes régions du pays. Les travaux de cette première édition sont notamment consacrés à plusieurs ateliers portant sur les mutations de l'environnement informationnel et numérique, parmi lesquels "La guerre des récits et les nouvelles transformations de l'environnement numérique" et "Les récits numériques... faire face à la guerre psychologique et à la propagande hostile et malveillante".

G. Salah Eddine

LA PRÉSIDENTE DE L'APN, M^{me} KHALIDA BOUFEDECHE :

«PASSER DE LA DÉFENSE À L'INITIATIVE ET À L'ANTICIPATION»

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a souligné, vendredi dernier à Oran, dans une allocution prononcée en son nom par le vice-président de l'APN, Amine Allouche, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la première édition de l'université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens, que faire face aux guerres des récits impose de passer de la phase de défense et de réaction à celle de l'initiative et de l'anticipation. Elle a indiqué, à ce propos, que faire face à ces guerres passe par un récit national fondé sur la crédibilité du contenu et la rapidité d'exécution, tout en renforçant la capacité des médias nationaux à protéger la conscience collective et à défendre les intérêts nationaux. Mme Boufedech a expliqué que le monde connaît des conflits complexes "dans lesquels l'affrontement ne se limite plus à l'influence de l'opinion publique", mais s'étend à la formation des perceptions, à la construction des

représentations mentales, à l'orientation du débat public et à la production d'une réalité servant des intérêts conjoncturels.

Dans ce contexte, elle a affirmé que l'Algérie est "pleinement consciente des risques et des exigences de cette étape" et œuvre à passer d'une logique de défense et de réaction à celle de l'initiative et de l'anticipation, à travers la présentation d'un récit national caractérisé par la crédibilité du contenu. Compte tenu de la position stratégique de l'Algérie au cœur de l'Afrique du Nord, du Sahel et de la Méditerranée, Mme Boufedech a insisté sur la nécessité d'un "récit souverain", qui accompagne la vision et l'approche algériennes et permet de mettre clairement en avant ses positions auprès des autres, face aux complexités générées par un environnement régional et international marqué par la multiplicité des enjeux.

APS

WILAYA D'ALGER

200 MILLIARDS DE CENTIMES ALLOUÉS AU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Face à une demande en eau en hausse et à la nécessité de garantir une distribution régulière, la wilaya d'Alger va bénéficier d'une enveloppe financière d'urgence de 200 milliards de centimes destinée à renforcer les moyens d'intervention et de maintenance du secteur de l'hydraulique.

L'annonce a été faite, jeudi dernier, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, lors d'une intervention au siège de la Wilaya d'Alger à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection effectuée en compagnie du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi. Cette nouvelle enveloppe doit notamment permettre l'acquisition d'équipements et de moyens d'intervention et de maintenance, ainsi que le renforcement des capacités des équipes techniques. L'objectif affiché est de réduire les délais d'intervention en cas de panne, de prendre en charge rapidement les dysfonctionnements et, surtout, de préserver la continuité du service public de l'eau.

Avant le début de la visite, un exposé consacré à la situation du secteur hydraulique dans la capitale a permis de dresser un état des lieux du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, ainsi que des différents programmes destinés à renforcer le système hydraulique de la wilaya. Selon les données présentées à cette occasion, la production d'eau à Alger atteint environ 1,1 million de mètres cubes par jour, permettant de répondre aux besoins de plus de 4,6 millions d'habitants. Le dessalement de l'eau de mer constitue désormais la principale source d'approvisionnement. Dix stations assurent à elles seules 62 % des besoins, avec une capacité cumulée de 690.000 mètres cubes par jour. Les quatre barrages mobilisés dans la wilaya contribuent, pour leur part, à hauteur de 21 %, avec une capacité de 227.000 mètres cubes par jour, tandis que les eaux souterraines représentent les 17 % restants, soit environ 192.000 mètres cubes

quotidiennement.

LE DESSALEMENT APPELÉ À PRENDRE D'AVANTAGE DE POIDS

Dans son intervention, le ministre a qualifié de "positifs" les indicateurs du secteur hydraulique dans la wilaya d'Alger, se déclarant satisfait du niveau du service public de l'eau et soulignant l'évolution enregistrée ces dernières années. Lounès Bouzegza a toutefois appelé à poursuivre la diversification des ressources, notamment à travers l'exploitation des barrages et des puits, tout en maintenant le programme national de dessalement de l'eau de mer, considéré comme un acquis stratégique pour l'Algérie. Le ministère ambitionne ainsi de porter progressivement à près de 80 % la couverture des besoins nationaux grâce aux stations de dessalement, avec la poursuite de la réalisation de nouvelles infrastructures. L'objectif est de parvenir à un meilleur équilibre territorial dans la distribution et de garantir une alimentation quotidienne et régulière en eau potable. Mais l'enjeu ne réside plus uniquement dans la production. Il concerne désormais de plus en plus la capacité à acheminer et à distribuer efficacement l'eau jusqu'au consommateur. Le ministre a ainsi placé la réduction des pertes d'eau parmi les priorités à venir. Cela passe, entre autres, par le renouvellement et la réhabilitation des réseaux de distribution, mais aussi par l'amélioration des opérations de transport, de stockage et de distribution. Alger dispose actuellement d'une capacité de stockage avoisinant un million de mètres cubes, répartie sur près de 180 réservoirs, tandis que son réseau



de distribution dépasse 809 kilomètres. Autre chantier identifié : la modernisation de la gestion du réseau. Le ministre a insisté sur l'adoption progressive d'une gestion intelligente de l'eau, notamment à travers le déploiement de compteurs intelligents et de systèmes de télégestion des infrastructures. Cette numérisation doit permettre d'améliorer le suivi du réseau, de détecter plus rapidement les anomalies et d'optimiser la gestion de la ressource.

DE LA PRODUCTION À LA RÉGULARITÉ

Le secteur hydraulique entre ainsi dans une nouvelle phase. Après avoir concentré les efforts sur l'augmentation de la production, l'enjeu est désormais de stabiliser cette production et d'assurer une régularité maximale de la distribution. Le ministre a appelé à passer progressivement de la logique de renforcement de la production à celle de la stabilisation totale de la production et de la régularité de la distribution, tout en anticipant la croissance démographique et l'évolution de la demande. L'assainissement constitue également un volet important de cette stratégie. Près de 250.000 mètres

cubes d'eaux usées sont traités chaque jour à travers six stations. Environ un million de mètres cubes d'eaux épurées sont réutilisés chaque année, notamment pour l'irrigation. À terme, les autorités veulent également augmenter le taux de réutilisation des eaux épurées, protéger les oueds contre la pollution et poursuivre la modernisation du système hydraulique par la numérisation. C'est dans cette logique que s'inscrit l'enveloppe d'urgence annoncée pour Alger. Au-delà des infrastructures lourdes, le renforcement des moyens humains et matériels doit permettre d'améliorer la réactivité sur le terrain. Le ministre a appelé à rehausser le niveau de préparation des équipes et à accélérer les interventions, en mettant à leur disposition les équipements nécessaires pour assurer une prise en charge immédiate des pannes et des dysfonctionnements. La visite s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed El-Habib Benboulaïd, de membres des deux chambres du Parlement, ainsi que de cadres du ministère de l'Hydraulique et de la wilaya.

G. Salah Eddine

MISE EN SERVICE D'UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES À SIDI ABDALLAH

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé à la mise en service, jeudi dernier, de la station d'épuration des eaux usées à Sidi Abdallah dans le cadre d'une visite de travail consacrée à l'inspection de plusieurs projets dans la capitale. Au terme de son déplacement, le ministre a insisté sur l'attention particulière portée par les autorités au secteur de l'assainissement à travers le développement de stations de traitement, valorisant ainsi les eaux épurées pour l'arrosage des parcs et l'irrigation. Le ministre a insisté sur la nécessité d'exploiter de manière optimale et rationnelle les stations d'épuration de la wilaya d'Alger, qui génèrent près de 600.000 mètres cubes d'eau, afin de destiner principalement cette ressource à l'arrosage des espaces verts.

Par ailleurs, au cours de cette visite de terrain effectuée en compagnie du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Habib Benboulaïd, ainsi que de parlementaires de la wilaya, M. Bouzegza s'est également rendu sur le chantier d'un réservoir d'eau d'une capacité de 10.000 mètres cubes, situé dans la commune de Zéralda, pour en évaluer l'état d'avancement. Le taux d'avancement des travaux de ce projet atteint 98 %. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant l'importance de la réalisation de ces réservoirs dans un contexte marqué par une production abondante d'eau potable provenant de diverses sources, dont 60 % issus des stations de dessalement de l'eau de

mer. Le ministre a insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse et efficace des stations d'épuration algéroises, lesquelles fournissent près de 600.000 mètres cubes d'eau destinés prioritairement à l'arrosage de la verdure urbaine. Durant sa tournée, M. Bouzegza a également inspecté l'avancement du chantier d'un réservoir d'une capacité de 10.000 mètres cubes à Zéralda. Le ministre de l'Hydraulique a, par ailleurs, annoncé un projet de réhabilitation des réseaux d'eau vieillissants de la wilaya, opérationnels depuis plus d'un demi-siècle. Ces deux nouvelles infrastructures devraient à terme grandement contribuer à l'amélioration de la gestion hydrique dans les communes de Zéralda et de Sidi Abdallah.

Bouzid Zineb

EN SOLIDARITÉ AVEC LES FAMILLES DES VICTIMES DES INCENDIES LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS SUSPEND TOUTES LES ACTIVITÉS À CARACTÈRE FESTIF



Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, jeudi dernier, la suspension de toutes les activités à caractère festif, notamment les festivals et les rendez-vous artistiques, à travers l'ensemble du territoire national, en solidarité avec les familles des victimes, les blessés et les personnes sinistrées par les incendies qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, indique un communiqué du ministère. Sont exclues de cette mesure les "activités culturelles à caractère non

festif", notamment celles pouvant être organisées dans un cadre culturel, éducatif ou de sensibilisation, sans revêtir un caractère festif, tout en tenant compte de la situation générale et des "spécificités locales des régions concernées", précise le communiqué. Les festivals et manifestations reportés "seront reprogrammés à des dates ultérieures, en coordination avec les services et organismes concernés", conformément aux procédures et dispositions réglementaires en vigueur, ajoute le ministère.

PRIX « ALLA EL FOUNDOU »

LE OUD AU CŒUR DE LA TRANSMISSION

La maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar accueillera, du 29 au 31 octobre prochain, la septième édition du Prix national « Alla El Foundou » du meilleur joueur de oud. Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts et la supervision du wali de Béchar, cette manifestation rend hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne tout en offrant une tribune à la nouvelle génération d'instrumentistes.

Au-delà de la compétition, le rendez-vous de Béchar se veut avant tout un espace de transmission et de valorisation d'un patrimoine musical intimement lié à la région et à la trajectoire de son principal interprète. À travers le oud, instrument au cœur de l'univers d'Alla, les organisateurs entendent maintenir vivant un répertoire singulier et encourager les jeunes instrumentistes à s'en approprier les codes tout en y apportant leur propre sensibilité. Dans cette perspective, la Maison de la culture Kadi-Mohamed a lancé un appel à candidatures pour les présélections, ouvert jusqu'au 21 octobre 2026. Le concours est destiné aux joueurs de oud âgés de moins de 50 ans, sans distinction de wilaya. Les instrumentistes de plus de 50 ans pourront, pour leur part, participer à la manifestation en hors compétition. Pour prétendre aux récompenses, les candidats devront interpréter un seul morceau d'Alla, librement choisi, dans une prestation ne dépassant pas trois minutes. Le jury, composé de professeurs spécialisés, évaluera les participants sur plusieurs critères, allant de la maîtrise technique de l'instrument à la qualité de l'interprétation, en passant par la présence scénique, la gestuelle, les postures, la créativité et les capacités



d'expression. Une attention particulière sera également accordée au rythme, notamment au respect de la pulsation, aux variations de vitesse et de lenteur, ainsi qu'à la capacité du candidat à restituer et maîtriser les différentes nuances rythmiques. Le palmarès prévoit trois récompenses financières : 100.000 DA pour le premier lauréat, 80.000 DA pour le deuxième et 60.000 DA pour le troisième. Chaque participant recevra, par ailleurs, une attestation de participation, tandis que les premiers lauréats se verront remettre des certificats d'honneur. Le règlement du concours et la fiche d'inscription sont disponibles auprès des Maisons de la culture, des Directions de la culture, de l'Institut national supérieur de musique et des instituts régionaux, ainsi que sur la page Facebook de la maison de la culture Kadi-Mohamed. La confirmation de participation doit être effectuée au plus tard le 21 octobre par l'envoi du formulaire d'inscription à l'adresse électronique bechar.cult@gmail.com ou via la page

officielle de l'établissement sur Facebook.

UN LANGAGE MUSICAL SINGULIER

Né à Béchar en 1946, Alla, de son vrai nom Abdelaziz Abdallah, a profondément marqué l'histoire du oud en Algérie. Compositeur et instrumentiste, il a développé une approche personnelle de l'instrument, fondée notamment sur l'improvisation, donnant naissance à un univers musical singulier connu sous le nom d'« El Foundou ». Son langage musical s'est construit autour d'une grande liberté d'interprétation. Le oud y occupe une place centrale et devient le principal vecteur d'une expression dépouillée, souvent improvisée au fil de la prestation, avec ou sans accompagnement de percussions. Cette liberté a contribué à distinguer « El Foundou » des formes musicales plus codifiées et à faire du jeu d'Alla une signature artistique immédiatement identifiable. C'est précisément cet héritage que le

prix national portant son nom entend aujourd'hui prolonger. Car si la compétition récompense la maîtrise technique et l'interprétation, elle pose également une question essentielle : comment transmettre un langage musical profondément personnel à de nouvelles générations d'instrumentistes ? La relève ne se construit pas uniquement dans les cadres classiques de l'apprentissage. Elle passe aussi par les ateliers et masterclasses, les rencontres avec les maîtres, les scènes culturelles, mais également par les enregistrements et les nouveaux modes de diffusion musicale. Dans

ce processus, les jeunes joueurs de oud sont appelés non seulement à reproduire un répertoire, mais aussi à comprendre les ressorts d'une pratique fondée sur l'écoute, l'improvisation et la liberté. En ouvrant la compétition aux moins de 50 ans, tout en permettant aux instrumentistes plus âgés de participer hors concours, la manifestation crée ainsi un dialogue entre générations. Une manière de faire du Prix « Alla El Foundou » non seulement un concours, mais aussi un espace de rencontre et de transmission. Pour sa septième édition, le rendez-vous de Béchar s'inscrit donc dans un double mouvement : rendre hommage à un maître dont le nom demeure indissociable du oud et d'« El Foundou » et accompagner le passage de témoin vers une nouvelle génération appelée à faire vivre cet héritage. Entre fidélité à une tradition et liberté de création, le concours entend ainsi préserver la mémoire d'un langage musical tout en lui permettant de continuer à évoluer.

R. C.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE**

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LA FIERTE
DE L'ALGERIE**

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET**

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Chlef

LA WILAYA DE CHLEF EST UNE TERRE DE TRANSITION CAPTIVANTE OÙ LES VASTES PLAINES AGRICOLES DU CHELIFF

La wilaya de Chlef dispose de potentialités touristiques indéniables. Les plages de son littoral, ses merveilleux sites naturels, sa vallée irriguée par le plus grand oued d'Algérie sont autant d'atouts qui autorisent cette wilaya à aspirer à jouer un rôle de premier plan pour la promotion d'un tourisme multiforme. Située à la croisée des grands axes du Nord algérien, la wilaya de Chlef est une terre de transition captivante où les vastes plaines agricoles du Cheliff rencontrent les reliefs boisés du Dahra et de l'Atlas tellien. Ancien carrefour des civilisations, cette région au riche passé antique — autrefois connue sous le nom romain de Castellum Tingitanum — se distingue par son patrimoine séculaire, jalonné de vestiges phéniciens, romains et d'une médina médiévale préservée. Véritable carrefour stratégique entre le centre et l'ouest du pays, la wilaya de Chlef déploie un territoire contrasté où la généreuse plaine du Cheliff rencontre les reliefs boisés de l'Atlas tellien et plus de 120 kilomètres de côtes méditerranéennes. Des hauteurs verdoyantes de Bissa aux eaux chaudes de Ténès, en passant par ses vergers généreux réputés pour leurs agrumes, la wilaya offre un condensé d'authenticité, idéal pour les amoureux d'histoire, de nature brute et d'escapades balnéaires hors des sentiers battus. Riche d'un passé antique millénaire — l'ancienne Castellum Tingitanum —, cette région agricole et maritime séduit par la beauté sauvage de ses crêtes, ses vestiges historiques phéniciens et romains, ainsi que son ambiance chaleureuse.



Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

Terre d'histoire maraboutique :

Chlef abrite un riche patrimoine spirituel avec de nombreuses zaouïas et mausolées (comme celui de Mama Binat à Beni Haoua), lieux de recueillement et de rassemblements populaires traditionnels (waada).

Musique citadine et populaire :

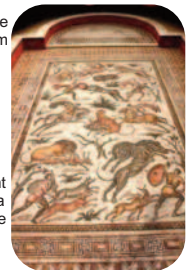
La région vit au rythme du genre chaâbi et du chant bedoui, portés par la flûte traditionnelle (gasba) et le tambourin (guella), très présents lors des fêtes familiales et locales.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

La mosaïque de Saint-Réparatus :

Découverte au XIXe siècle dans les ruines de l'ancienne basilique de Castellum Tingitanum (Chlef), la mosaïque de Saint-Réparatus est un trésor paléochrétien datant du IVe siècle. Ce pavé funéraire historique est particulièrement célèbre pour abriter le plus ancien labyrinthe chrétien connu au monde, au centre duquel figure un anagramme répétant les mots « Sanctus Ecclesia » (Sainte Église). Symbolisant le cheminement spirituel de l'âme à travers les épreuves de la vie, ce chef-d'œuvre archéologique constitue un témoignage exceptionnel des premières heures du christianisme en Afrique du Nord.



3 SAVEURS LOCALES

L'orange du Cheliff : Véritables fleurons de l'agriculture algérienne, les oranges de la plaine du Cheliff profitent d'un sol alluvionnaire

exceptionnellement fertile et d'un ensoleillement généreux pour développer une saveur unique. Récoltés avec soin entre la fin de l'automne et le printemps, ces agrumes, déclinés en variétés comme la Thompson Navel ou la Clementine, se distinguent par leur peau fine, leur chair juteuse et leur équilibre parfait entre sucre et acidité.



Découverte de la semaine

Beni Haoua

Située à l'extrémité orientale du littoral de Chlef, Beni Haoua est un pittoresque commun littoral où les montagnes verdoyantes du Dahra plongent directement dans les eaux bleu azur de la Méditerranée. Célèbre pour sa belle plage bordée de forêts de pins et le légendaire mausolée de Mama Binat, cette petite destination balnéaire offre une atmosphère paisible, un air marin vivifiant et un cadre naturel sauvage parfaitement préservé.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel Vallée du Cheliff
- Hôtel Castellum
- Complexes touristiques en bord de mer à Ténès



OÙ MANGER ?

- Grilladeries traditionnelles du centre-ville de Chlef
- Restaurant Hadeef
- Restaurant Les Orangers



À VISITER

- La mosaïque Saint-Réparatus
- Port de Ténès
- Le phare du Cap Ténès
- Le barrage de Sidi Yacoub



COMMENT Y ALLER ?

- **En voiture** : Accessible depuis Alger via l'autoroute Est-Ouest A1 (~200 km, environ 2h15 de route).
- **En bus** : Liaisons régulières en car depuis la gare routière du Caroubier (Alger) vers la gare routière de Chlef.
- **En train** : Ligne ferroviaire SNTF quotidienne reliant directement la gare d'Agha (Alger) à la station de Chlef (~2h30).



BON À SAVOIR :

Visitez Ténès et le littoral en été pour la baignade, ou l'arrière-pays au printemps pour la randonnée. Dégustez les oranges et la grenade du Cheliff en saison et privilégiez la voiture pour explorer facilement la côte.



Prochain rendez-vous

CAP SUR CHERCHELL



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

SAUTER LE PETIT-DÉJEUNER

FRAGILISE-T-IL
LES OS ?

Une nouvelle étude japonaise met en lumière un lien surprenant entre les habitudes alimentaires matinales et le risque de fracture ostéoporotique. Selon ces travaux, sauter régulièrement le petit-déjeuner pourrait augmenter le risque de fragilité osseuse de manière significative. Cette découverte vient enrichir le champ de la chrononutrition, soulignant que l'heure à laquelle nous prenons nos repas pourrait être aussi cruciale pour notre santé à long terme que leur composition.

LE DÉJEUNER SAUTÉ : UN RISQUE DE FRACTURE ACCRU DE 18 %

L'étude, publiée en août 2025 dans le Journal of the Endocrine Society, a été menée par des chercheurs japonais. Ils ont analysé les données de santé de plus de 927 000 adultes japonais, âgés de 20 ans et plus, à partir de questionnaires et de bases médicales nationales. Le suivi, d'une durée médiane de 2,6 ans, a permis de recenser plus de 28 000 fractures ostéoporotiques majeures (touchant la hanche, les vertèbres, l'avant-bras et l'humérus).

LES RÉSULTATS SONT FRAPPANTS :

Les participants qui sautaient le petit-déjeuner plus de trois fois par semaine présentaient un risque de fracture accru de 18 %. Ceux qui dinaient moins de deux heures avant de se coucher (plus de trois fois par semaine) voyaient leur risque grimper de 8 %. Ces chiffres suggèrent que la régularité et l'heure de la prise alimentaire, au-delà du simple confort digestif, jouent un rôle non négligeable dans la solidité du

squelette. La surprise vient du poids du petit-déjeuner : le zapper est associé à un risque plus élevé que de dîner tardivement.

COMPRENDRE L'OSTÉOPOROSE : UNE MALADIE SILENCIEUSE

Pour saisir l'enjeu de cette étude, il est essentiel de rappeler ce qu'est l'ostéoporose. Il s'agit d'une maladie chronique caractérisée par une diminution progressive de la densité et de la qualité de l'os. Cet affaiblissement rend les os poreux, cassants et augmente considérablement le risque de fractures, en particulier de la hanche, de la colonne vertébrale et du poignet.

L'ostéoporose est un problème de santé publique majeur. Selon les experts, elle affecte environ 5,5 % de la population, soit près de 4 millions de personnes. Chaque année, elle est responsable d'environ 490 000 fractures. L'incidence est plus forte chez les femmes après la ménopause, mais elle touche également les hommes et s'aggrave inéluctablement avec l'âge. Face à ces chiffres, et une projection de 610 000 fractures ostéoporotiques d'ici 2034, toute piste de prévention supplémentaire est précieuse.

AU-DELÀ DE L'OS : LA CHRONONUTRITION ET LE RYTHME BIOLOGIQUE

L'étude japonaise ne fait qu'ajouter un facteur potentiel aux causes déjà bien identifiées de l'ostéoporose, qui comprennent : Facteurs non modifiables : l'âge, le sexe féminin, les antécédents familiaux et la morphologie. Facteurs liés au mode de vie : carences en calcium et vitamine D, sédentarité, tabagisme, et certaines maladies ou traitements.

La nouveauté réside dans



l'intégration du rythme alimentaire dans cette liste. Ces observations s'inscrivent dans le courant de la chrononutrition, une approche qui adapte l'alimentation à l'horloge biologique (ou rythme circadien) de l'individu.

Le saut de repas ou les repas tardifs pourraient perturber les cycles naturels du corps. Plusieurs travaux ont déjà montré que prendre un petit-déjeuner tôt peut avoir des effets bénéfiques sur le métabolisme, comme l'amélioration du cholestérol et la réduction de la résistance à l'insuline. À l'inverse, dîner tard peut perturber le sommeil. Or, c'est durant le sommeil que s'opèrent d'importants mécanismes de réparation et de renouvellement osseux. En décalant l'apport énergétique, on pourrait potentiellement désynchroniser les processus métaboliques nécessaires au maintien d'une bonne santé osseuse. Il est important de noter que les chercheurs ont également confirmé l'impact global du mode de vie. Ils suggèrent que les mauvaises habitudes alimentaires (sauter le petit-déjeuner) sont souvent associées à d'autres choix délétères, tels que fumer, consommer de l'alcool, faire moins d'exercice ou mal dormir. Cependant, même en tenant compte de ces facteurs, le moment du repas semble conserver un rôle distinct.

UNE CORRÉLATION, PAS UNE CAUSALITÉ : PRUDENCE ET PRÉVENTION

Les chercheurs insistent sur un point crucial : l'étude met en évidence

une corrélation entre les horaires de repas et le risque de fracture, mais elle ne démontre pas de lien de cause à effet direct. L'heure ne suffit pas à lui seul à fragiliser ou renforcer les os, mais il s'inscrit dans un mode de vie global qui influence la santé.

Néanmoins, cette recherche renforce l'idée qu'une bonne hygiène de vie est la meilleure stratégie pour préserver son capital osseux. L'adoption de routines quotidiennes saines pourrait donc être une méthode de prévention simple et accessible.

Voici des conseils pratiques pour une meilleure santé osseuse, inspirés par les conclusions de l'étude et les recommandations générales de prévention :

Prioriser le Petit-Déjeuner : Prendre un petit-déjeuner nutritif, riche en protéines et en calcium (laitages, œufs, tofu, légumes verts).
Respecter l'Heure du Dîner : Éviter de dîner juste avant le coucher. Idéalement, laisser un intervalle de deux à trois heures entre le dernier repas et le sommeil pour faciliter la digestion et les processus nocturnes de régénération.
Bouger Intelligemment : Pratiquer une activité physique régulière, en privilégiant les exercices qui sollicitent le squelette et favorisent la densité osseuse (marche rapide, course, musculation légère, danse).
Assurer les Apports Nutritionnels : Maintenir une alimentation équilibrée avec des apports suffisants en calcium, vitamine D et protéines, nutriments essentiels à la fabrication et au maintien de l'os.
Soigner le Sommeil : Veiller à avoir un sommeil suffisant et de qualité, période clé pour la réparation corporelle.

En conclusion, si la recherche sur la chrononutrition et l'os n'en est qu'à ses débuts, l'étude japonaise fournit une piste supplémentaire et très concrète : au-delà de ce que nous mangeons, le simple fait de régulariser l'heure de nos repas pourrait être un geste simple pour aider à protéger notre squelette contre les risques de fracture.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA

021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN

021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS

021.93.11.90

CHU BAINEM

021.81.61.13

CHU KOUBA

021.58.90.14

AMBULANCES

021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ

021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

021.68.55.00

SERVICE DES EAUX

021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE

021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA

021.63.80.62

GENDARMERIE

021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE

021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)

021.28.11.12

Air France

021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV

021.42.33.11/12

SNTF

021.76.83.65/
73.83.67

SNTN

021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton

021.37.77.77

Hôtel Mercure

021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi

021.74.82.52

Hôtel Hilton

021.21.96.96

Hôtel Sofitel

621.68.52.10/17



Pour

ALGER 16

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

JUDO

MESSAOU DRIS OFFRE
À L'ALGÉRIE **SON 2^e TITRE**

Le judoka algérien Messaoud Redouane Dris a remporté, vendredi dernier, la médaille d'or dans la catégorie des moins de 73 kg, lors de la première journée des épreuves de judo des Jeux méditerranéens 2026 à Tarente (Italie), offrant à l'Algérie sa deuxième consécration en vermeil dans cette édition.

Au terme de sa victoire, le champion algérien a exprimé, dans une déclaration à l'APS, sa grande fierté après ce sacre : " Dieu merci, nous avons honoré l'Algérie et hissé le drapeau national très haut. C'est notre devoir. " Evoquant ses ambitions pour la suite de

sa carrière, Dris a souligné que ce titre ne constitue pas seulement une étape dans son parcours sportif, mais c'est "un résultat qui représente un nouveau départ au plus haut niveau. Nous allons continuer à travailler sérieusement pour préparer les prochaines échéances, avec pour objectif principal les Jeux olympiques de 2028".

Le sacre de Messaoud Dris confirme la dynamique positive du judo algérien et contribue à enrichir le bilan de la participation nationale à ces Jeux. Grâce à cette nouvelle médaille d'or, l'Algérie occupe désormais la 12^e place au classement provisoire des médailles, avec un total de 17 médailles : 2 or, 5 argent et 10 bronze.

Pour rappel, l'Algérie participe aux épreuves de judo avec une délégation composée de 14 athlètes (7 judokas et 7 judokates), nourrissant de grands

espoirs de voir les autres catégories ajouter de nouvelles médailles dans les prochains jours et contribuer à enrichir le bilan de la sélection nationale.

A. Amine



FOOTBALL (U21)

L'Algérie écarte le Maroc
et rejoint la Tunisie en finale

La sélection algérienne de football des U21, engagée dans la 20^e édition des Jeux méditerranéens, à Tarente (Italie), jouera la finale du tournoi, demain à partir de 18 heures, contre son homologue tunisienne, à Erasmo Iacovene stadium de la ville. Après la qualification de la Tunisie, qui avait précédemment disposé (3 - 1) de l'Italie, pays hôte des Jeux, lors de la première demi-finale, il était déjà établi que la finale de cette 20^e édition allait être 100% maghrébine, puisque dans la seconde demi-finale, ce sont deux autres sélections maghrébines, l'Algérie et le Maroc, qui étaient à l'affiche. Et la finale tant attendue sera finalement cette belle empoignée en perspective entre les protégés d'Ibrahim Hemdani, côté algérien, et la surprenante sélection tunisienne qui a admirablement écarté l'Italie qui jouait pourtant devant son public. Cela dit, la jeune sélection italienne n'avait rien d'un foudre de guerre puisqu'elle avait été également corrigée (3 - 1) en phase de groupes par la sélection algérienne et n'avait dû son passage en demi-finale qu'au score large par

lequel avaient battu les Algériens, lors du dernier match, l'Albanie, son concurrent direct, reléguée donc après sa défaite (2 - 0) à la troisième place de la poule. En s'imposant une

nouvelle fois, avant-hier, dans la deuxième demi-finale, face au Maroc, la sélection algérienne poursuit ainsi son sans-faute lors de ce tournoi. Cela dit, cette fois, ce fut un peu plus laborieux pour les Akhrib and Co, puisqu'ils ont dû attendre jusqu'à la sentence des tirs au but pour célébrer leur victoire (4 - 3), après avoir fini la rencontre en égalité parfaite (1 - 1) contre les Marocains qui ont pu résister dans le temps réglementaire de la partie, en dépit de l'ascendant algérien. Dans ce duel très disputé de part et d'autre, les Verts ont ouvert le score à la 24^e minute par l'intermédiaire de Ben Ahmed Kohili. Bien servi à l'intérieur de la surface de réparation, l'attaquant a déclenché une frappe imparable pour permettre à son équipe de prendre l'avantage. La sélection algérienne finira alors la première mi-temps à son avantage. Néanmoins, les

Marocains sont parvenus à égaliser, peu de temps après la reprise. Plus exactement à la 51^e minute, suite à une mésentente entre le gardien El Koubi qui a buté sur un coéquipier défenseur, alors qu'il sortait pour repousser un retrait, a priori, sans danger, mais qui finira finalement au fond des filets. La suite sera très disputée mais aucune des deux sélections ne parviendra à faire la différence. Aux tirs au but, les Algériens se révéleront plus efficaces, s'imposant par 4 tirs à 3 et décrochant ainsi leur billet pour la finale d'aujourd'hui. Il faut signaler, au passage, la bonne prestation du gardien académicien du Paradou AC El Koubi qui s'est bien ressaisi à l'exercice des tirs fatidiques en arrêtant deux penaltys.

Djaffar Chilab

Badminton (double) : Koceila Mammeri
et Sabri Medel **décrochent l'argent**

La paire algérienne de badminton composée de Koceila Mammeri et Sabri Medel a remporté la médaille d'argent de l'épreuve du double messieurs, vendredi dernier à Tarente (Italie), dans le cadre des Jeux méditerranéens 2026.

Le duo algérien, qui avait brillamment atteint la finale après sa victoire en demi-finale face à la paire française Thibault Gardon et Toun Lalout-Tréscart (2-0 : 21-17, 21-17), s'est incliné en finale face à la paire turque Burga Aktas et Emre Sonmaz, sur le score de 2-0 (21-19, 21-19).

Koceila Mammeri et Youcef Sabri Medel montent ainsi sur la deuxième marche du podium et offrent à l'Algérie une nouvelle médaille dans ces Jeux de Tarente.

Avec cette nouvelle médaille d'argent, l'Algérie comptabilise 16 breloques (1 or, 5 argent et 10 bronze).



CAN U20 / GHANA 2027 (TOURNOI UNAF QUALIFICATIF SMAILIA 2026)

LES ALGÉRIENS FIXÉS SUR LEUR PROGRAMME

La sélection nationale des U20 est désormais fixée sur le calendrier des rencontres qu'elle disputera lors du prochain tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Egypte et qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations U20 Ghana 2027.

Pour rappel, le tournoi qu'abritera la ville d'Ismaïlia du 24 septembre au 6 octobre prochains verra la participation des sélections de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye, du Maroc, ainsi que du pays hôte, l'Égypte. La compétition se déroulera sous la forme d'un mini-championnat à l'issue duquel les deux premiers

décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN U20 – Ghana 2027, représentant ainsi la zone UNAF. A la faveur du tirage au sort effectué mercredi dernier, il en est ressorti que le 24 septembre, lors de la 1^{re} journée (du tournoi UNAF, ndlr), l'Algérie jouera la Tunisie. Les jeunes Verts enchaîneront, trois jours après, soit le 27 septembre, contre la Libye, dans le cadre de la 2^e journée. Puis, le 30 septembre lors de la 3^e journée contre le Maroc, avant de jouer leur ultime match, le 6 octobre, pour le compte de la 5^e journée, face à l'Égypte, pays hôte du tournoi, sachant que lors de la 4^e journée, la sélection nationale sera exempte. L'Algérie jouera tous ses matchs au Canal Suez Stadium.

D. C.



LIGUE 1 MOBILIS

La 1^{re} journée reportée au 3 septembre

Suite au deuil décrété par le président de la République après les tragiques incendies qui ont endeuillé plusieurs wilayas du pays, la Ligue de football professionnel (LFP) a reprogrammé le lancement du championnat de Ligue 1, prévu jeudi dernier, pour le week-end prochain. Le réajustement a cependant obligé la LFP à revoir la programmation en décalant les matchs de la JS Saoura et du MC Alger, au 22 septembre prochain. Pour rappel, ces deux clubs sont engagés en Ligue des champions d'Afrique dont ils entameront justement les tours préliminaires dès le week-end prochain. Le championnat de Ligue 1 débutera donc jeudi 3 septembre avec deux matchs, ES Sétif – ES Ben Aknoun, au stade du 8-Mai-1945, et JS El Biar – Olympique Akbou, au stade

Mustapha-Tchaker de Blida. Suivront, le lendemain, vendredi 4 septembre, deux autres matchs, USM Khenchela – USM Alger, au stade Hamam-Ammar de Khenchela, et JS Kabylie – MB Rouissat, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Samedi 5 septembre, le CR Témouchent accueillera le CS Constantine, au stade Oucief-Omar, et l'ASO Chlef, l'USM Alger, au stade Boumezzrag. Enfin, les deux dernières rencontres qui mettront aux prises, lors de cette 1^{re} journée, l'US Biskra avec la JS Saoura, ainsi que les deux Mouloudias d'Alger et d'Oran, sont donc renvoyées au 22 septembre prochain pour permettre au MCA et à la JSS de se concentrer sur leurs matchs de Ligue des champions.

D. C.

PROGRAMME DE LA 1^{RE} JOURNÉE

Jeudi 3 septembre

ES Sétif – ES Ben Aknoun (19h)
JS El Biar – O Akbou (21h)

Vendredi 4 septembre

USM Khenchela – USM Alger (17h)
JS Kabylie – MB Rouissat (21h)

Samedi 5 septembre

CR Témouchent – CS Constantine (19h)
ASO Chlef – CR Belouizdad (21h)

Mardi 22 septembre

US Biskra – JS Saoura (18h)
MC Alger – MC Oran (20h)

PROGRAMME DE LA 2^E JOURNÉE

Jeudi 10 septembre

ES Ben Aknoun – US Biskra (20h)
USM Alger – JS El Biar – (20h)

Vendredi 11 septembre

MC Oran – CR Témouchent (19h)
CR Belouizdad – ES Sétif – (21h)

Samedi 12 septembre

MB Rouissat – O Akbou (19h)
CS Constantine – ASO Chlef (21h)

Mardi 6 octobre

JS Saoura – USM Khenchela (18h)
JS Kabylie – MC Alger (19h)

CR BELOUZDAD

Les nouvelles recrues enfin qualifiables

Même si le report de la première journée du championnat de Ligue 1 a quelque part profité à tous les clubs concernés pour peaufiner davantage leur préparation, le CR Belouizdad est certainement l'équipe qui a le plus bénéficié de ce retardement. Le Chabab a, entretemps, réussi à avoir enfin la levée de l'interdiction d'enregistrement de ses nouvelles recrues de la FIFA. Il a eu l'heureuse notification jeudi en fin de journée. Ce qui ne lui aurait pas permis de qualifier sa nouvelle liste au moins pour cette première journée. Mais avec ce report d'une semaine, le Chabab a désormais tout le temps de régulariser la situation administrative de ses nouvelles recrues, mais gare à l'échéance FIFA dont le délai d'enregistrement est fixé, pour rappel, à lundi 31 août avant minuit.

D. C.

MOUVEMENT SPORTIF PARALYMPIQUE NATIONAL

Séance de travail au ministère des Sports sur la gestion et les perspectives de développement

Une séance de travail a été organisée au ministère des Sports consacrée à l'examen des moyens d'améliorer la gestion du mouvement sportif paralympique national et de renforcer l'accompagnement des sélections nationales et des athlètes d'élite, ainsi qu'à l'examen du projet de création du comité paralympique algérien, qui a atteint sa phase finale.

La rencontre, qui a réuni des cadres de l'administration centrale, sous la présidence du directeur du suivi des établissements, de la vie associative, de l'éthique et de la médecine du sport, Aïssa Bouchakour, ainsi que le président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed El Asri, et les membres de son bureau exécutif, a porté sur plusieurs dossiers liés à la gestion administrative et organisationnelle de la Fédération, ainsi que sur les aspects techniques relatifs aux critères et conditions de sélection et à

la gestion de ses différentes activités.

Cette séance a également constitué une occasion d'examiner les préoccupations des clubs et les programmes de compétition des différentes sélections nationales, ainsi que la situation des athlètes d'élite et de haut niveau dans les différentes disciplines. Sur le plan financier, les participants ont abordé les difficultés liées à la prise en charge du nombre important de participations et d'échéances continentales et internationales. Une série de mesures et de propositions pratiques visant à améliorer les mécanismes de gestion et à accompagner les différents acteurs du mouvement sportif paralympique a été présentée à cette occasion. A ce sujet, les participants ont souligné l'importance de faire appel aux compétences et aux talents en mesure d'apporter une valeur ajoutée et de contribuer au développement du

sport paralympique national. Outre les points précités, les participants ont également abordé le projet de création du Comité paralympique algérien (CNP), qui est arrivé à sa phase finale, le considérant comme une étape importante dans le processus d'organisation du mouvement sportif paralympique et de consolidation de sa présence et de son statut aux niveaux continental et international.

Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre la coordination et la concertation entre les services du ministère des Sports et la Fédération algérienne handisport, ainsi que sur la recherche de solutions concrètes aux préoccupations soulevées, afin d'améliorer les conditions de gestion et d'accompagnement, de soutenir les sélections nationales et les athlètes d'élite et d'atteindre les objectifs fixés pour le sport paralympique algérien.

**KATMANDOU -**

Le bilan de la crue dévastatrice de mercredi dernier au Népal s'est aggravé à 579 morts, alors que 1.924 personnes sont portées disparues, a annoncé vendredi dernier l'autorité en charge de la gestion des situations d'urgence.

GHAZA -

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, vendredi dernier, dans des frappes perpétrées par l'aviation de l'occupation sioniste dans la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

ZURICH -

La compagnie aérienne Swiss Airlines a annoncé, vendredi dernier, l'annulation de 27 vols au départ et à destination de l'aéroport de Zurich, en raison de violents orages ayant perturbé les opérations, affectant environ 3.100 passagers.

WASHINGTON -

Le moral des consommateurs américains a chuté, fin août, dans un contexte marqué par la reprise des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, selon les données publiées vendredi dernier par l'université du Michigan.

BUJUMBURA -

L'Organisation des Nations unies a annoncé un appui de 2 millions de dollars au gouvernement burundais pour soutenir le Plan national de préparation et de réponse à l'épidémie d'Ebola.

SUITE AUX ÉVÉNEMENTS AYANT EU LIEU À NIAMEY L'ALGÉRIE EXPRIME SA « PLEINE SOLIDARITÉ » AVEC LE NIGER



L'Algérie a exprimé, hier, sa "pleine solidarité" avec le Niger suite aux événements qui se sont produits à Niamey, la capitale de ce pays "frère", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie a suivi avec une extrême attention les événements, hautement regrettables et condamnables, survenus ce jour dans la capitale nigérienne, Niamey", indique le communiqué. "Aussitôt qu'elle a pris connaissance de ces

événements, l'Algérie a assuré les hautes autorités nigériennes de sa pleine solidarité et de son ferme soutien, en vue de surmonter cette épreuve et de favoriser le retour rapide à la stabilité dans ce pays frère", souligne le même texte. "L'Algérie renouvelle sa ferme condamnation de tels actes, qui portent atteinte aux aspirations légitimes du peuple nigérien frère à la quiétude et au développement", conclut le ministère.

LA FAMINE COMME ARME DE GUERRE L'ALGÉRIE APPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ À AGIR

L'Algérie veut faire de la lutte contre l'utilisation de la faim comme arme de guerre un enjeu concret de l'action du Conseil de sécurité de l'ONU. Lors d'une réunion tenue mardi dernier à New York, Alger a plaidé pour l'adoption de mécanismes permettant de criminaliser directement l'exploitation de la famine dans les conflits, en mettant notamment en avant la gravité des crises alimentaires qui frappent simultanément la bande de Ghaza et le Soudan.

Prenant la parole lors d'une réunion consacrée au thème « L'alimentation sous le feu de la guerre : le rôle du Conseil de sécurité dans l'atténuation des crises alimentaires mondiales et locales », le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mehdi Litim, a rappelé l'ampleur sans précédent de la crise alimentaire mondiale.

Selon lui, le Rapport mondial sur les crises alimentaires a fait état, pour la première fois de son histoire, de deux situations de famine survenues au cours d'une même année. En 2025, les populations de Ghaza et du Soudan ont ainsi été confrontées à des niveaux particulièrement graves d'insécurité alimentaire.

Au cœur de l'intervention algérienne, un principe présenté comme non négociable : « La famine ne saurait en aucun cas être justifiée comme méthode de guerre. » À Ghaza, la situation demeure particulièrement préoccupante. Mehdi Litim a décrit une catastrophe humanitaire qui continue de produire ses effets, en s'appuyant sur les dernières données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

"A Ghaza, la catastrophe humanitaire demeure une plaie ouverte et béante. Les dernières données de l'IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) mettent en évidence une réalité désastreuse dans laquelle 1,4 million de personnes continuent de faire face à une insécurité alimentaire aiguë", a-t-il déploré. Le diplomate algérien a ensuite dénoncé les conséquences de l'utilisation de la faim dans le cadre du conflit, notamment sur les populations les plus vulnérables. "Les conditions de famine précédemment identifiées à Ghaza illustrent les conséquences dévastatrices de l'utilisation



de la faim comme arme de guerre. Des enfants meurent de malnutrition alors même que des camions d'aide vitale restent bloqués à quelques kilomètres de là", a-t-il dénoncé. Face à cette situation, "l'Algérie réitère son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'un accès humanitaire sans restriction" dans l'enclave palestinienne. L'autre foyer majeur d'inquiétude évoqué par l'Algérie est le Soudan, où la guerre a provoqué une dégradation massive des conditions humanitaires et alimentaires. Le pays est confronté à "l'une des plus graves situations d'urgence au monde en matière d'insécurité alimentaire aiguë", a indiqué Mehdi Litim. "Selon la dernière analyse de l'IPC, 19,5 millions de personnes, soit près de 41 % de la population, font désormais face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë".

"Le plus alarmant demeure le fait que 135.000 personnes sont piégées en phase 5 (catastrophe) et souffrent de la famine, tandis que 825.000 enfants sont atteints de malnutrition aiguë sévère", a-t-il noté. À cette crise alimentaire s'ajoutent les obstacles à l'acheminement de l'aide et la destruction des infrastructures indispensables à la survie des populations. "Les entraves à l'accès humanitaire liées au conflit, les attaques délibérées contre les voies d'approvisionnement et la destruction des systèmes de production alimentaire continuent d'empêcher l'aide d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin", s'est-il également alarmé.

DES ALERTES AUX SANCTIONS

Au-delà du constat humanitaire, Alger entend pousser le Conseil de sécurité vers des réponses plus contraignantes.

Le représentant de l'Algérie a exprimé sa préoccupation face à l'"effondrement" du financement international destiné au secteur alimentaire, désormais à "son niveau le plus bas depuis une décennie". Pour Alger, la protection des populations civiles et des infrastructures indispensables à

leur survie doit rester au cœur de la réponse internationale.

"La famine ne saurait en aucun cas être justifiée comme méthode de guerre. Les parties au conflit ont l'obligation stricte de protéger les civils, ainsi que les infrastructures essentielles à leur survie, notamment les systèmes de production alimentaire et d'approvisionnement en eau", a-t-il insisté.

L'accès humanitaire constitue, dans cette perspective, un autre impératif. "Un accès humanitaire sans entrave est vital. L'Algérie reste pleinement mobilisée sur ce front, en coprésidant le Groupe de travail sur la protection des infrastructures civiles au sein de l'Initiative mondiale visant à renforcer l'engagement politique en faveur du droit international humanitaire", a signalé, par ailleurs, le représentant de l'Algérie.

Cette position s'inscrit également dans un engagement plus large en faveur de la protection des travailleurs humanitaires. "Notre engagement indéfectible envers ceux qui se trouvent en première ligne a été réaffirmé par la signature de la Déclaration sur la protection du personnel humanitaire en septembre 2025", a-t-il fait savoir.

L'Algérie appelle désormais à l'adoption de "mesures concrètes" contre la famine et son utilisation comme arme de guerre.

Parmi les propositions avancées figurent "la mise en place des mécanismes d'alerte précoce robustes pour détecter les attaques contre les infrastructures alimentaires et hydriques, la mobilisation des ressources nécessaires pour reconstruire les infrastructures vitales perturbées ou détruites par les conflits, garantissant un accès sûr, rapide et sans entrave à l'aide humanitaire, veiller à ce que les auteurs d'attaques ciblant les infrastructures civiles répondent de leurs actes et établir un régime de sanctions spécifique à l'encontre des parties qui violent la résolution 2417 et utilisent la famine comme arme de guerre".

À travers ces propositions, Alger cherche ainsi à renforcer la portée opérationnelle des engagements internationaux, en agissant à la fois sur la prévention, l'accès humanitaire, la reconstruction des infrastructures et la responsabilisation des auteurs d'attaques contre les civils.

En conclusion, Mehdi Litim a réaffirmé la volonté de l'Algérie de maintenir cette question au cœur de son action diplomatique. "L'Algérie réaffirme son engagement indéfectible à œuvrer aux côtés de tous ses partenaires pour faire respecter le droit international humanitaire, protéger la dignité humaine et promouvoir une paix durable dans laquelle la faim ne sera plus jamais instrumentalisée contre l'humanité", a-t-il conclu.

G. Salah Eddine